

Partenariat entre la Région Île-de-France et le Mémorial de la Shoah

PROGRAMME DE SENSIBILISATION CITOYENNE SUR LE DEVOIR DE MEMOIRE ET LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE Action 5 : Visite d'étude à Auschwitz

Résumé de l'action

Le Mémorial organise quatre visites d'une journée à Auschwitz pour les jeunes franciliens les plus motivés et prend en charge l'organisation de la visite sur le plan logistique. **Cette action est réservée aux lycées inscrits**, à raison de **8 établissements maximum par date** et est limitée à **20 personnes par établissement** (18 élèves et 2 professeurs).

Les 24 établissements pourront choisir les jeunes en leur demandant de rédiger une **lettre de motivation** adressée à l'équipe éducative. Les enseignants et les élèves des établissements participants s'engagent à mettre en œuvre un **projet pédagogique**, dans lequel s'inscrit le voyage d'étude, afin de communiquer leur expérience aux autres élèves de l'établissement. Ce projet se formalise également par la constitution d'un panneau s'intégrant dans l'exposition « *Vision par les jeunes d'Ile-de-France – Auschwitz-Birkenau* », présentée à la Région Ile-de-France en mars 2024. Par ailleurs, une restitution dans l'établissement pourra reposer sur d'autres formes. Ainsi, le projet pédagogique devra présenter les actions qui seront menées avec la classe avant et après le voyage d'étude, ainsi que les différentes réalisations prévues, au-delà des éléments constitutifs du panneau destiné à l'exposition « *Vision par les jeunes d'Ile-de-France – Auschwitz-Birkenau* ».

Programme de la journée

TRANSPORT : RDV à l'aéroport parisien - Arrivée à Cracovie vers 9h30.
Transfert aller-retour Cracovie/Auschwitz en autocar.
Retour le soir vers 23h00 à l'aéroport de départ.

PROGRAMME : *Matin* : Parcours historique sur le site d'Auschwitz II-Birkenau.
Après-midi : Découverte du site d'Auschwitz I et de son Musée.

DATES : Mardi 28, Mercredi 29, ou Jeudi 30 novembre 2023

Calendrier de l'action

Les participants devront **s'inscrire auprès du Mémorial de la Shoah et seront informés par courriel si leur candidature est retenue**. Les établissements candidats devront pouvoir accepter toutes les dates, avec une option préférentielle pour une date.

Les établissements retenus s'engagent à participer :

- à la réunion préparatoire au Mémorial de la Shoah, fixée le **mercredi 4 octobre 2023 de 14h à 17h30**
- à une journée de formation, au choix le **mercredi 18 octobre ou 8 novembre 2023** au Mémorial de la Shoah
- à une visite préparatoire pour les élèves (date à définir avec les coordinateurs du Mémorial de la Shoah)
- à une rencontre avec un témoin rescapé d'Auschwitz en visio-conférence le **lundi 6 novembre de 10h à 12h** (sous réserve)
- à une réunion d'échanges sur les projets pédagogiques le **mercredi 20 décembre 2023 de 14h à 17h30**
- à un rendez-vous de remise du projet de panneau au Mémorial de la Shoah (semaine 5)
- à l'inauguration de l'exposition au Conseil régional d'Ile-de-France (date à déterminer en mars 2024)
- à une réunion de bilan de l'action le **mercredi 15 mai 2024 de 14h à 17h30**

La présence des professeurs-coordonateurs est indispensable à ces différents moments, ainsi que la transmission des calendriers d'alternance pour les établissements concernés.

Le projet pédagogique

L'objectif du projet est de contribuer à la connaissance de la Shoah par les élèves. Il vise à susciter leur réflexion sur les dimensions historiques, mémorielles et civiques de ce génocide. En s'inscrivant dans la durée, ce projet doit contribuer à renforcer la motivation et l'implication des élèves dans ce travail d'Histoire et de mémoire, tout en permettant aux lycéens et aux apprentis de toucher un public plus vaste que les seuls participants au voyage d'étude.

Le déplacement à Auschwitz figure au cœur de ce travail.

Le thème retenu pour le projet pédagogique, lié directement à l'histoire et à la mémoire de la déportation à Auschwitz, peut être par exemple liée à l'histoire de l'établissement ou à l'histoire locale durant la Seconde Guerre mondiale.

Une attention particulière sera portée à l'interdisciplinarité des projets et à l'investissement effectif des élèves ou apprentis dans les contenus.

Objectifs pédagogiques et culturels définis par l'équipe éducative (à développer, sans se limiter au cadre proposé)

Expérience de l'établissement en matière de « travail de mémoire » (témoignages, visites, expositions...)
(à développer, sans se limiter au cadre proposé)

Calendrier et description des actions prévues avec les élèves ou apprentis (séquences de cours en histoire et dans les disciplines associées, étude de récits et de témoignages, recherches aux archives départementales, séances de travail dans l'établissement...) (à développer, sans se limiter au cadre proposé)

Avant le voyage d'étude

Après le voyage d'étude

Autres production(s) finale(s) envisagée(s)

Au cours des années passées, outre le panneau de l'exposition « *Vision des camps d'Auschwitz-Birkenau par les jeunes franciliens* », des actions se sont appuyées sur différentes pratiques : théâtre, écriture, vidéo, arts plastiques, photographie... (à développer, sans se limiter au cadre proposé)

Année scolaire 2023-2024 – Inscription ACTION 5

A renvoyer au Mémorial de la Shoah – Responsable : Olivier LALIEU

17, rue Geoffroy-l'Asnier – 75004 PARIS

Tél : 01 53 01 17 18 - Email : lieux@memorialdelashoah.org

ATTENTION : le nombre de places est limité. Renvoyer cette fiche au plus tôt.

Date limite d'inscription : Jeudi 21 septembre 2023

Nom du responsable de l'établissement :

Nom et adresse de l'établissement :

Nom et fonction du responsable désigné pour être le coordinateur pédagogique de cette opération (Responsable de l'établissement, enseignant, documentaliste) :

Téléphone portable impératif :

Fax : Email : Classe :

Date souhaitée (inscription en fonction du nombre de places disponibles) :

Le transport jusqu'à l'aéroport et les visas éventuels sont à la charge des participants.

Je soussigné....., responsable de l'établissementcertifie que l'inscription à cette action proposée par le Mémorial de la Shoah a reçu mon accord.

Fait le (signature du responsable de l'établissement et cachet de l'établissement)